

Immigration—Loi

J'espère que les deux parties auront la possibilité de parvenir à un règlement négocié à partir du rapport que le conciliateur doit publier prochainement. En attendant, il n'est dans l'intérêt ni du syndicat, ni du public, ni du Nouveau parti démocratique de laisser entendre qu'il faut capituler devant la menace de violence en disant qu'il n'y a pas d'autre solution. C'est là une mauvaise politique et le Nouveau parti démocratique en est parfaitement conscient.

* * *

LES PÊCHES

LE CONFLIT ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE—LA RENCONTRE
DU NÉGOCIATEUR CANADIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE
FRANÇAIS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans, et y fait suite à celle que lui a posée mon collègue de Terre-Neuve. Est-il vrai, oui ou non, que Me Yves Fortier, négociateur en chef du Canada dans le conflit sur les pêches, a eu un entretien privé avec le premier ministre français, M. Jacques Chirac?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je croyais avoir répondu à cette question dans ma réponse au collègue du député.

Des voix: Non.

M. Siddon: A ce que je sache, M. Fortier a rendu une visite de courtoisie au premier ministre français. Ils ont déjeuné ensemble, et bien que j'ignore la teneur de leur entretien, il ne comportait aucun élément qui saurait être qualifié de secret. En fait, les représentants des provinces et de l'industrie au sein de la délégation qui étaient à Paris lundi ont été pleinement informés de la nature de cette réunion.

L'OBJET DE LA RÉUNION

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire ce qui a fait l'objet de cette réunion si ce n'est la question des pêches? Pourquoi les autres membres de la délégation n'ont-ils pas été informés ou invités? Pourquoi, en particulier, n'a-t-on pas mis les représentants terre-neuviens au courant du tête-à-tête entre le chef de notre délégation et le premier ministre français?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je me demande pourquoi le chef de l'opposition, son parti et ses collègues à sa gauche sont toujours à l'affût de quelque motif sinistre à tout ce qui se passe.

Je tiens à préciser, monsieur le Président, pour la gouverne des députés, que toute discussion entre les négociateurs et les représentants des provinces et de l'industrie vise les intérêts des pêcheurs et de la population de Terre-Neuve et des provinces de l'Atlantique.

M. le Président: La prochaine question sera malheureusement la dernière. La parole est au député de Scarborough-Ouest.

**L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE
NORD**

L'ÉCART EN MATIÈRE D'ARMES CLASSIQUES ENTRE L'OTAN ET
LE PACTE DE VARSOVIE

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Parmi les bonnes nouvelles de date récente, signalons la possibilité d'un accord pour éliminer les missiles à moyenne ou à plus courte portée en Europe mais, en revanche, on peut se demander quelle sera la répercussion de cette heureuse nouvelle sur la capacité de l'OTAN de repousser toute agression des pays du pacte de Varsovie.

Le ministre dira-t-il à la Chambre à quoi songent les membres de l'OTAN pour combler l'écart qui existe en matière d'armes classiques entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, comme le député l'a signalé, un accord très important a été conclu et accueilli avec satisfaction par tous ceux qui ont un intérêt en Europe et qui voudraient qu'un accord à long terme vienne favoriser la paix.

Toutefois, certains domaines importants n'ont pas été abordés, notamment le déséquilibre pour ce qui est des armes classiques entre l'Est et l'Ouest, l'Union soviétique et les pays du Pacte de Varsovie conservant un avantage de deux ou de trois sur un actuellement dans le domaine des armes chimiques et dans divers autres secteurs. Nous espérons que des progrès pourront être réalisés dans ces domaines et que nous pourrions réduire sensiblement les armes stratégiques pour plus de sécurité dans le monde.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

LA LOI SUR L'IMMIGRATION DE 1976**MESURE MODIFICATIVE**

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-55, tendant à modifier la Loi sur l'immigration de 1976 et d'autres lois en conséquence, dont un comité législatif a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que de la motion n° 11 de M. Marchi (p. 9119), de la motion n° 13 de M. Heap (p. 9105) et de la motion n° 14 de M. Marchi (p. 9105).

M. le Président: Je demande la coopération de la Chambre, car je dois rendre ma décision finale sur les regroupements et la recevabilité des motions, appelées communément amendements, dont la Chambre est saisie à l'étape du rapport du projet de loi C-55.